

RCS : PARIS
Code greffe : 7501

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1995 B 02091
Numéro SIREN : 399 278 373
Nom ou dénomination : SERGE AZAN & ASSOCIES

Ce dépôt a été enregistré le 19/04/2023 sous le numéro de dépôt 16631



20230166312022

DATE DEPOT : 19/04/2023

N° DE DEPOT : 16631

N° GESTION : 1995B02091

N° SIREN : 399278373

DENOMINATION : SERGE AZAN & ASSOCIES

ADRESSE : 16 RUE DAUBIGNY 75017 PARIS

MILLESIME : 2022

COPIE CERTIFIÉE
CONFORME A L'ORIGINAL

SERGE AZAN & ASSOCIES

Société par actions simplifiée
au capital de 305 000 euros

Siège social : 16, rue Daubigny, 75017 PARIS
399278373 RCS PARIS

Greffe du tribunal
de commerce de Paris
Comptes annuels déposés le :

21 AVR. 2023

Sous le N° :

16631
MB

**PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS
DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 10 MARS 2023**

L'an deux mille vingt-trois,
Le 10 mars,
A 10 heures,

Les associés de la société SERGE AZAN & ASSOCIES se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle, au siège social, sur convocation faite par lettre remise en main propre adressée le 23 février 2023 à chaque associé.

Conformément aux dispositions statutaires, il a été établi une feuille de présence signée par les associés présents.

L'Assemblée est présidée par Monsieur Serge AZAN, en sa qualité de Président de la Société.

Monsieur Benjamin MARINHO est désigné comme secrétaire.

La feuille de présence, certifiée exacte par les membres du bureau, permet de constater que les associés présents, représentés ou ayant voté par correspondance possèdent 10 000 actions sur les 10 000 actions ayant le droit de vote.

Le Président de l'Assemblée constate que l'Assemblée Générale est régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

Le Président de l'Assemblée dépose sur le bureau et met à la disposition de l'Assemblée :

- les justificatifs des convocations régulières des associés,
- la feuille de présence et la liste des associés,
- l'inventaire et les comptes annuels comprenant le bilan, le compte de résultat et l'annexe, arrêtés au 31 décembre 2022,
- le rapport de gestion du Président,
- un exemplaire des statuts de la Société,
- le texte des résolutions soumises au vote de l'Assemblée.

Le Président déclare que les documents visés ci-dessus ont été adressés aux associés ou tenus à leur disposition au siège social, à compter de la convocation de l'Assemblée.

L'Assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Le Président rappelle ensuite que l'Assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR

- Rapport de gestion du Président,
- Approbation des comptes de l'exercice social clos le 31 décembre 2022 et quitus au Président,
- Approbation des charges non déductibles fiscalement,
- Affectation du résultat de l'exercice,
- Questions diverses,
- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

Le Président présente à l'Assemblée les comptes de l'exercice écoulé et le rapport de gestion établi par le Président.

Puis le Président déclare la discussion ouverte.

Personne ne demandant la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes :

PREMIERE RÉOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance du rapport de gestion du Président, approuve les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2022, tels qu'ils lui ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ce rapport.

En conséquence, l'Assemblée donne au Président quitus de l'exécution de son mandat pour l'exercice écoulé.

En application de l'article 223 quater du Code général des impôts, l'Assemblée Générale approuve le montant des dépenses et charges non déductibles fiscalement visées à l'article 39-4 dudit code, qui s'élèvent à un montant global de 6 122 euros.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

DEUXIEME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2022 s'élevant à 239 991,23 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	239 991,23 euros
Un prélèvement sur les réserves	
- sur le compte "autres réserves"	8,77 euros

Les sommes distribuables s'élevant ainsi à	240 000,00 euros
A titre de dividendes Soit 24,00 euros par action	240 000,00 euros

Il est précisé que :

- le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2022 éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 96 000,00 euros,
- le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2022 non éligibles à l'abattement de 40 % s'élève à 144 000,00 euros.

Le dividende sera mis en paiement au siège social dès ce jour.

L'Assemblée Générale prend acte que les associés ont été informés que :

Les dividendes et distributions assimilées perçus par des personnes physiques depuis le 1er janvier 2018 sont soumis l'année de leur versement à un prélèvement forfaitaire unique (PFU) non libératoire de 12,8% perçu à titre d'acompte, ainsi qu'aux prélèvements sociaux, au taux global de 17,2%. Ces sommes sont déclarées et payées par l'établissement payeur au plus tard le 15 du mois suivant celui du versement des dividendes.

Peuvent demander à être dispensées du prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000 euros (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75 000 euros (contribuables soumis à une imposition commune). La demande de dispense doit être formulée sous la forme d'une attestation sur l'honneur auprès de l'établissement payeur au plus tard le 30 novembre de l'année précédant celle du paiement du dividende.

L'année suivante, les dividendes sont déclarés avec l'ensemble des revenus et soumis à l'impôt sur le revenu :

- soit au prélèvement forfaitaire unique (PFU) de 12,8 %, pour les personnes physiques qui y ont intérêt,
- soit, en cas d'option, au barème progressif après application, le cas échéant, d'un abattement de 40 %.

Les sommes versées au titre du prélèvement forfaitaire non libératoire s'imputent, selon le cas, sur le PFU ou l'impôt calculé au barème progressif. A défaut d'option pour le barème progressif, le PFU s'applique de plein droit.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte que les dividendes distribués au titre des trois derniers exercices ont été les suivants :

Exercice clos le 31 décembre 2019 :

265 000,00 euros, soit 26,50 euros par titre.

dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 265 000,00 euros

Exercice clos le 31 décembre 2020 :

234 000,00 euros, soit 23,40 euros par titre
dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 187 200,00 euros
dividendes non éligibles à l'abattement de 40 % : 46 800,00 euros

Exercice clos le 31 décembre 2021 :

244 500,00 euros, soit 24,45 euros par titre
dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 146 700,00 euros
dividendes non éligibles à l'abattement de 40 % : 97 800,00 euros

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

TROISIEME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport spécial du Président sur les conventions visées par l'article L. 227-10 du Code de commerce, et statuant sur ce rapport, prend acte purement et simplement de l'absence de toute convention de cette nature mentionnée dans ledit rapport.

L'Assemblée Générale approuve les rémunérations allouées à Monsieur Serge AZAN qui se sont élevées pour l'exercice écoulé à 6 000 € bruts annuels.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

QUATRIEME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au Président et au porteur d'une copie ou d'un extrait du procès-verbal des délibérations pour remplir toutes formalités légales consécutives à l'adoption des résolutions qui précèdent.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par les membres du bureau.

Le Président
Serge AZAN

Le secrétaire
Benjamin MARINHO



COPIE CERTIFIÉE
CONFORME A L'ORIGINAL

SERGE AZAN & ASSOCIES

Société par actions simplifiée

au capital de 305 000 euros

Siège social : 16, rue Daubigny, 75017 PARIS

399278373 RCS PARIS

RAPPORT DE GESTION DU PRESIDENT À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 10 MARS 2023

Exercice clos le 31 décembre 2022

Mesdames, Messieurs,

Conformément à la loi et aux statuts de notre Société, nous vous avons réunis en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle afin de vous rendre compte de la situation et de l'activité de notre Société durant l'exercice clos le 31 décembre 2022 et de soumettre à votre approbation les comptes annuels dudit exercice.

Nous vous donnerons toutes précisions et tous renseignements complémentaires concernant les pièces et renseignements prévus par la réglementation en vigueur et qui ont été tenus à votre disposition dans les délais légaux.

ACTIVITÉ DE LA SOCIÉTÉ

Situation et évolution de l'activité de la Société au cours de l'exercice

Au cours de l'exercice écoulé clos le 31 décembre 2022, la Société a réalisé un chiffre d'affaires de 1 195 679,92 euros contre 1 114 381,82 euros lors de l'exercice précédent.

Événements importants survenus depuis la clôture de l'exercice

Depuis le 31 décembre 2022, date de clôture de l'exercice, la survenance d'aucun événement important n'est à signaler.

Activités en matière de recherche et de développement

Nous vous informons que la Société n'a effectué aucune activité de recherche et de développement au cours de l'exercice écoulé.

Évolution prévisible et perspectives d'avenir

Les objectifs pour l'exercice en cours sont les suivants :

Maintien du chiffre d'affaires et maîtrise des charges.

RÉSULTATS - AFFECTATION

Examen des comptes et résultats

Nous allons vous présenter en détail les comptes annuels que nous soumettons à votre approbation et qui ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur.

Un rappel des comptes de l'exercice précédent est fourni à titre comparatif.

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2022, le chiffre d'affaires s'est élevé à 1 195 679,92 euros contre 1 114 381,82 euros lors de l'exercice précédent, soit une variation de 7,30%.

Le montant des autres produits d'exploitation s'élève à 31 198,68 euros contre 33 051,43 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de -5,61%.

Le montant des autres achats et charges externes s'élève à 345 431,66 euros contre 386 464,92 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de -10,62%.

Le montant des impôts et taxes s'élève à 8 390,87 euros contre 5 837,05 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de 43,75%.

Le montant des traitements et salaires s'élève à 393 166,61 euros contre 307 171,60 euros lors de l'exercice précédent, soit une variation de 28,00%.

Le montant des charges sociales s'élève à 139 944,70 euros contre 109 356,50 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de 27,97%.

L'effectif salarié moyen à la clôture de l'exercice s'élève à 9 personnes contre 9 personnes à la clôture de l'exercice précédent.

Le montant des dotations aux amortissements et provisions s'élève à 18 496,20 euros contre 9 038,01 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de 104,65%.

Les charges d'exploitation se sont élevées à 905 430,06 euros contre 817 868,10 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de 10,71%.

Le résultat d'exploitation ressort pour l'exercice à 321 448,54 euros contre 329 565,15 euros lors de l'exercice précédent, soit une variation de -2,46%.

Compte tenu d'un résultat financier de -770,84 euros (-539,14 euros pour l'exercice précédent), le résultat courant avant impôts ressort pour l'exercice à 320 677,70 euros contre 329 026,01 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de -2,54%.

Le résultat exceptionnel pour l'exercice écoulé s'établit à -6 070,47 euros contre -6 429,67 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de 5,59%.

L'impôt sur les sociétés de l'exercice écoulé ressort à 74 616,00 euros contre 77 921,00 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de -4,24%.

Le résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2022 se solde ainsi par un bénéfice de 239 991,23 euros contre un bénéfice de 244 675,34 euros au titre de l'exercice précédent, soit une variation de -1,91%.

Au 31 décembre 2022, le total du bilan de la Société s'élevait à 850 600,89 euros contre 880 476,21 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de -3,39%.

Proposition d'affectation du résultat

Nous vous proposons de bien vouloir approuver les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) tels qu'ils vous sont présentés et qui font apparaître un bénéfice de 239 991,23 euros.

Nous vous proposons également de bien vouloir affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2022 de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	239 991,23 euros
Un prélèvement sur les réserves	
- sur le compte "autres réserves"	8,77 euros
Les sommes distribuables s'élevant ainsi à	240 000,00 euros
A titre de dividendes	240 000,00 euros
Soit 24,00 euros par action	

Compte tenu de cette affectation, les capitaux propres de la Société seraient de 411 491,65 euros.

Il est précisé que :

- le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2022 éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 96 000,00 euros,
- le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2022 non éligibles à l'abattement de 40 % s'élève à 144 000,00 euros.

Le dividende serait mis en paiement au siège social le 10 mars 2023.

Nous vous informons que les dividendes et distributions assimilées perçus par des personnes physiques depuis le 1er janvier 2018 sont soumis l'année de leur versement à un prélèvement forfaitaire unique (PFU) non libératoire de 12,8% perçu à titre d'acompte, ainsi qu'aux prélèvements sociaux, au taux global de 17,2%. Ces sommes sont déclarées et payées par l'établissement payeur au plus tard le 15 du mois suivant celui du versement des dividendes.

Peuvent demander à être dispensées du prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000 euros (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75 000 euros (contribuables soumis à une imposition commune). La demande de dispense doit être formulée sous la forme d'une attestation sur l'honneur auprès de l'établissement payeur au plus tard le 30 novembre de l'année précédant celle du paiement du dividende.

L'année suivante, les dividendes sont déclarés avec l'ensemble des revenus et soumis à l'impôt sur le revenu :

- soit au prélèvement forfaitaire unique (PFU) de 12,8 %, pour les personnes physiques qui y ont intérêt,
- soit, en cas d'option, au barème progressif après application, le cas échéant, d'un abattement de 40 %.

Les sommes versées au titre du prélèvement forfaitaire non libératoire s'imputent, selon le cas, sur le PFU ou l'impôt calculé au barème progressif. A défaut d'option pour le barème progressif, le PFU s'applique de plein droit.

Distributions antérieures de dividendes

Afin de nous conformer aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, nous vous rappelons que les dividendes distribués au titre des trois derniers exercices ont été les suivants :

Exercice clos le 31 décembre 2019 :

265 000,00 euros, soit 26,50 euros par titre.

dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 265 000,00 euros

Exercice clos le 31 décembre 2020 :

234 000,00 euros, soit 23,40 euros par titre

dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 187 200,00 euros

dividendes non éligibles à l'abattement de 40 % : 46 800,00 euros

Exercice clos le 31 décembre 2021 :

244 500,00 euros, soit 24,45 euros par titre

dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 146 700,00 euros

dividendes non éligibles à l'abattement de 40 % : 97 800,00 euros

Dépenses non déductibles fiscalement

Conformément aux dispositions de l'article 223 quater du Code général des impôts, nous vous demandons enfin d'approuver le montant des dépenses et charges non déductibles fiscalement visées à l'article 39, 4 dudit code, qui s'élèvent à un montant global de 6 122 euros.

CONVENTIONS RÉGLEMENTÉES

Nous vous précisons qu'aucune convention entrant dans le champ d'application de l'article L. 227-10 du Code de commerce n'a été conclue au cours de l'exercice écoulé.

ADMINISTRATION ET CONTRÔLE DE LA SOCIÉTÉ

Nous vous précisons qu'aucun mandat de dirigeant n'est arrivé à expiration.

En conclusion, nous souhaitons que ces diverses propositions emportent votre approbation et que vous vouliez bien donner à votre Président quitus de sa gestion pour l'exercice social sur les comptes duquel vous avez à vous prononcer.

Nous vous invitons à adopter les résolutions que nous soumettons à votre vote.

Fait à PARIS
Le 23 février 2023

Le Président
Serge AZAN



COPIE CERTIFIÉE
CONFORME À L'ORIGINAL

SERGE AZAN & ASSOCIES
16 RUE DAUBIGNY

75017 PARIS

Dossier financier de l'exercice en Euros
Période du 01/01/2022 au 31/12/2022

Activité principale de l'entreprise : Expertise comptable, comptabilité

Nous vous présentons ci-après le dossier financier qui se décompose ainsi :

- Les comptes annuels
- Le dossier de gestion

Fait à PARIS
Le 21/03/2023



Serge AZAN

SERGE AZAN & ASSOCIES
16 RUE DAUBIGNY

75017 PARIS
0140540826

A

SERGE AZAN & ASSOCIES

16 RUE DAUBIGNY

75017 PARIS

BILAN AU 31 DECEMBRE 2022

	Pages
COMPTES ANNUELS	
- Bilan actif-passif	2 et 3
- Compte de résultat	4 et 5
- Annexe	6 à 9
- Détail des comptes bilan actif passif	10 et 11
- Détail Compte de résultat	12 à 14
DOSSIER DE GESTION	
- Soldes intermédiaires de gestion	15

SERGE AZAN & ASSOCIES

16 RUE DAUBIGNY

75017 PARIS

0140540826

DA

En notre qualité d'expert-comptable, nous avons effectué une mission de présentation des comptes annuels de l'entreprise

SERGE AZAN & ASSOCIES
16 RUE DAUBIGNY
75017 PARIS

relatifs à l'exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022.

Nos diligences ont été réalisées conformément à la norme professionnelle de l'Ordre des experts-comptables applicable à la mission de présentation des comptes qui ne constitue ni un audit ni un examen limité.

Sur la base de nos travaux, nous n'avons pas relevé d'éléments remettant en cause la cohérence et la vraisemblance des comptes annuels pris dans leur ensemble tels qu'ils sont joints à la présente attestation.

Les comptes annuels ci-joints se caractérisent par les données suivantes :

- Total du bilan,	850 601 Euros
- Chiffre d'affaires HT,	1 195 680 Euros
- Résultat net comptable,	239 991 Euros

Fait à PARIS
Le 21/03/2023

Serge AZAN



BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N° 31/12/2022 - 12			Exercice N-1 31/12/2021 - 12		Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%	
	Capital souscrit non appelé (I)							
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles							
	Frais d'établissement							
	Frais de développement							
	Concessions, brevets et droits similaires	14 547	14 547					
	Fonds commercial (1)	411 612		411 612	411 612			
	Autres immobilisations incorporelles							
	Avances et acomptes							
	Immobilisations corporelles							
	Terrains							
	Constructions							
	Installations techniques, matériel et outillage	27 188	23 139	4 049	4 806	757	15.75	
	Autres immobilisations corporelles	122 129	59 753	62 376	24 436	37 940	155.26	
	Immobilisations en cours							
	Avances et acomptes							
	Immobilisations financières (2)							
Participations mises en équivalence								
Autres participations								
Créances rattachées à des participations								
Autres titres immobilisés								
Prêts								
Autres immobilisations financières	7 062		7 062	7 062				
	Total II	582 538	97 439	485 099	447 916	37 183	8.30	
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours							
	Matières premières, approvisionnements							
	En-cours de production de biens							
	En-cours de production de services							
	Produits intermédiaires et finis							
	Marchandises							
	Avances et acomptes versés sur commandes							
	Créances (3)							
	Clients et comptes rattachés	269 401	2 372	267 029	229 829	37 201	16.19	
	Autres créances	4 375		4 375	7 886	3 511	44.52	
Capital souscrit - appelé, non versé								
Valeurs mobilières de placement								
Disponibilités	90 640		90 640	190 717	100 077	52.47		
Charges constatées d'avance (3)	3 456		3 456	4 128	672	16.27		
	Total III	367 873	2 372	365 501	432 560	67 059	15.50	
Comptes de Régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)							
	Primes de remboursement des obligations (V)							
	Ecarts de conversion actif (VI)							
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	950 412	99 811	850 601	880 476	29 875	3.39	

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an
(3) Dont à plus d'un an

7 062

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
		31/12/2022	31/12/2021	Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 305 000) Primes d'émission, de fusion, d'apport Ecart de réévaluation	305 000	305 000		
	Réserves				
	Réserve légale	30 500	30 500		
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées				
	Autres réserves	76 000	75 825	175	0.23
	Report à nouveau				
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	239 991	244 675	4 684	1.91
	Subventions d'investissement Provisions réglementées				
	Total I	651 492	656 000	4 509	0.69
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs Avances conditionnées				
	Total II				
PROVISIONS	Provisions pour risques Provisions pour charges				
	Total III				
DETTES (I)	Dettes financières				
	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts auprès d'établissements de crédit	83 419	100 000	16 581	16.58
	Concours bancaires courants				
	Emprunts et dettes financières diverses				
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
	Dettes d'exploitation				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	6 096	7 507	1 411	18.80
	Dettes fiscales et sociales	108 682	101 688	6 994	6.88
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Autres dettes	913	4 822	3 909	81.08
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance (1)		10 459	10 459	100.00
	Total IV	199 109	224 476	25 367	11.30
	Ecart de conversion passif (V)				
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	850 601	880 476	29 875	3.39

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

140 626

143 132

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 850 600.89 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 1 195 679.92 Euros et dégageant un bénéfice de 239 991.23 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2022 au 31/12/2022.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles	426 160		
TOTAL	426 160		
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	24 881		3 802
Installations générales agencements aménagements divers	56 773		
Matériel de transport	5 000		51 000
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	9 356		
TOTAL	96 009		54 802
Prêts, autres immobilisations financières	7 062		
TOTAL	7 062		
TOTAL GENERAL	529 231		54 802

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles			426 160	426 160
TOTAL			426 160	426 160
Installations techniques, Matériel et outillage industriel		1 494	27 188	27 188
Installations générales agencements aménagements divers			56 773	56 773
Matériel de transport			56 000	56 000
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			9 356	9 356
TOTAL		1 494	149 317	149 317
Prêts, autres immobilisations financières			7 062	7 062
TOTAL			7 062	7 062
TOTAL GENERAL		1 494	582 538	582 538

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles	14 547			14 547
TOTAL	14 547			14 547
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	20 074	3 065		23 139
Installations générales agencements aménagements divers	43 261	3 050		46 311
Matériel de transport		8 493		8 493
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	3 432	1 516		4 948
TOTAL	66 767	16 124		82 891
TOTAL GENERAL	81 314	16 124		97 439

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Instal. techniques matériel outillage indus.	3 065				
Instal. générales agenc. aménag. divers	3 050				
Matériel de transport	8 493				
Matériel de bureau informatique mobilier	1 516				
TOTAL	16 124				
TOTAL GENERAL	16 124				

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

Etat des provisions

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur comptes clients		2 372			2 372
TOTAL		2 372			2 372
TOTAL GENERAL		2 372			2 372
Dont dotations et reprises d'exploitation		2 372			

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	7 062	7 062	
Autres créances clients	269 401	269 401	
Impôts sur les bénéfices	2 007	2 007	
Taxe sur la valeur ajoutée	781	781	
Débiteurs divers	1 587	1 587	
Charges constatées d'avance	3 456	3 456	
TOTAL	284 295	284 295	

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	83 419	24 936	58 483	
Fournisseurs et comptes rattachés	6 096	6 096		
Personnel et comptes rattachés	20 653	20 653		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	34 338	34 338		
Impôts sur les bénéfices	1 070	1 070		
Taxe sur la valeur ajoutée	52 216	52 216		
Autres impôts taxes et assimilés	404	404		
Autres dettes	913	913		
TOTAL	199 109	140 626	58 483	
Emprunts remboursés en cours d'exercice	16 581			

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
ACTIONS	30.5000	10 000			10 000

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	6 096
Dettes fiscales et sociales	29 318
Autres dettes	313
Total	35 726

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	3 456
Total	3 456

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Effectif moyen

(PCG Art. 831-3)

	Personnel salarié
Cadres	5
Agents de maîtrise et techniciens	4
Total	9

- INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES -

Produits et charges exceptionnels

(PCG Art. 831-2/13)

Nature	Montant	imputé au compte
Produits exceptionnels		
- Différences de règlement	18	
Total	18	
Charges exceptionnelles		
- Différences de règlement	3	
- Amendes	194	
- Créances irrécouvrables	739	
Total	936	

Charges et produits sur exercices antérieurs

(PCG Art. 831-2/13)

Nature	Montant	imputé au compte
Charges		
- Redressement URSSAF	4 504	
- URSSAF 2021	648	
Total	5 152	

DETAIL BILAN ACTIF

ACTIF	Exercice N-1 31/12/2022 12	Exercice N-1 31/12/2021 12	Ecart N / N-1	
			Euros	%
CONCESSIONS, BREVETS ET DROITS SIMILAIRES				
20500000 LOGICIELS	14 547	14 547		
28050000 AMORT.LOGICIELS	14 547	14 547		
FONDS COMMERCIAL	411 612	411 612		
20700000 CLIENTELE	411 612	411 612		
INSTALLATIONS TECHNIQUES, MATERIEL ET OUTILLAGE INDUSTRIELS	4 049	4 806	757	15.75
21540000 MATERIEL DE BUREAU	27 188	24 881	2 308	9.27
28154000 AMORT.MATERIEL DE BUREAU	23 139	20 074	3 065	15.27
AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES	62 376	24 436	37 940	155.26
21810000 AAI DIVERS	56 773	56 773		
21820000 MATERIEL DE TRANSPORT	56 000	5 000	51 000	NS
21840000 MOBILIER	9 356	9 356		
28181000 AMORT.AAI DIVERS	46 311	43 261	3 050	7.05
28182000 AMORT.MATERIEL TRANSPORT	8 493		8 493	
28184000 AMORT.MOBILIER	4 948	3 432	1 516	44.18
AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES	7 062	7 062		
27510000 DEPOTS CAUTIONNEM.VERSES	7 062	7 062		
Total II	485 099	447 916	37 183	8.30
CLIENTS ET COMPTES RATTACHIES	267 029	229 829	37 201	16.19
41111000 CLIENTS	264 781	216 248	48 533	22.44
41810000 HONORAIRES A FACTURER	4 620	13 580	8 960	65.98
49100000 PROV.DEPR.COMPTES CLIENTS	2 372		2 372	
AUTRES CREANCES	4 375	7 886	3 511	44.52
42100100 SALAIRES JANVIER		173	173	100.00
44400000 IMPOTS SUR LES BENEFICES	2 007	6 079	4 072	66.98
44586000 TCA/FACT. NON PARVENUES	781	1 634	853	52.20
46870000 PRODUITS A RECEVOIR	1 587		1 587	
DISPONIBILITES	90 640	190 717	100 077	52.47
51210000 HSBC	32 562	50 783	18 221	35.88
51220000 BNP	57 634	139 634	82 000	58.73
53000000 CAISSE	445	300	145	48.14
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	3 456	4 128	672	16.27
48600000 CHARGES CONSTAT. D'AVANCE	3 456	4 128	672	16.27
Total III	365 501	432 560	67 059	15.50
TOTAL GENERAL	850 601	880 476	29 875	3.39

DETAIL BILAN PASSIF

PASSIF	Exercice N 31/12/2022 12	Exercice N-1 31/12/2021 12	Ecart N / N-1	
			Euros	%
CAPITAL	305 000	305 000		
10100000 CAPITAL SOCIAL	305 000	305 000		
RESERVE LEGALE	30 500	30 500		
10610000 RESERVE LEGALE	30 500	30 500		
AUTRES RESERVES	76 000	75 825	175	0.23
10680000 AUTRES RESERVES	76 000	75 825	175	0.23
RESULTAT DE L'EXERCICE (Bénéfice ou perte)	239 991	244 675	4 684	1.91
Total I	651 492	656 000	4 509	0.69
EMPRUNTS AUPRES D'ETABLISSEMENTS DE CREDIT	83 419	100 000	16 581	16.58
16480000 EMPRUNT HSBC PGE 100 000 €	83 419	100 000	16 581	16.58
DETTES FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES	6 096	7 507	1 411	18.80
40810000 FOURN. FACT.NON PARVENUES	6 096	7 507	1 411	18.80
DETTES FISCALES ET SOCIALES	108 682	101 688	6 994	6.88
42820000 DETTES PROV./CONGES PAYES	20 653	13 900	6 753	48.58
43100000 URSSAF	11 174	9 695	1 479	15.26
43730000 HUMANIS UGRC	9 599	8 581	1 019	11.87
43785000 GENERALI PREV CADRES	4 948	5 144	196	3.82
43785000 LA MONDIALE	356	277	79	28.69
43860000 AUTR.CHARG.SOCIALES A PAY	8 261	5 560	2 701	48.58
44410000 PAS	1 070	889	181	20.36
44551000 TVA A DECAISSER	7 526	19 806	12 280	62.00
44571100 TVA COLLECTEE	44 030	35 573	8 458	23.78
44587000 TVA / HONORAIRES A FACTURER	660	2 263	1 603	70.84
44860000 CHARGES A PAYER	404		404	
AUTRES DETTES	913	4 822	3 909	81.08
41111000 CLIENTS	600	2 812	2 212	78.66
46860000 DIVERS CHARGES A PAYER	313	2 010	1 697	84.45
PRODUITS CONSTATES D'AVANCE		10 459	10 459	100.00
48700000 PRODUITS CONSTAT.D'AVANCE		10 459	10 459	100.00
Total IV	199 109	224 476	25 367	11.30
TOTAL GENERAL	850 601	880 476	29 875	3.39

SOLDES INTERMEDIAIRES DE GESTION

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2022	% CA	31/12/2021	% CA	Euros	%
Ventes marchandises + Production	1 195 680	100.00	1 114 382	100.00	81 298	7.30
+ Ventes de marchandises						
- Coût d'achat des marchandises vendues						
Marge commerciale						
+ Production vendue	1 195 680	100.00	1 114 382	100.00	81 298	7.30
+ Production stockée ou déstockage						
+ Production immobilisée						
Production de l'exercice	1 195 680	100.00	1 114 382	100.00	81 298	7.30
- Matières premières, approvisionnements consommés						
- Sous traitance directe						
Marge brute de production	1 195 680	100.00	1 114 382	100.00	81 298	7.30
Marge brute globale	1 195 680	100.00	1 114 382	100.00	81 298	7.30
- Autres achats + charges externes	345 432	28.89	386 465	34.68	41 033	10.62
Valeur ajoutée	850 248	71.11	727 917	65.32	122 331	16.81
+ Subventions d'exploitation	2 667	0.22	13 067	1.17	10 400	79.59
- Impôts, taxes et versements assimilés	8 391	0.70	5 837	0.52	2 554	43.75
- Salaires du personnel	393 167	32.88	307 172	27.56	85 995	28.00
- Charges sociales du personnel	139 945	11.70	109 357	9.81	30 588	27.97
Excédent brut d'exploitation	311 413	26.04	318 618	28.59	7 206	2.26
+ Autres produits de gestion courante						
- Autres charges de gestion courante						
+ Reprises amortissements provisions, transferts de charges	28 532	2.39	19 985	1.79	8 547	42.77
- Dotations aux amortissements	16 124	1.35	9 038	0.81	7 086	78.40
- Dotations aux provisions	2 372	0.20			2 372	
Résultat d'exploitation	321 449	26.88	329 565	29.57	8 117	2.46
+ Quotes parts de résultat sur opérations en commun						
+ Produits financiers						
- Charges financières	771	0.06	539	0.05	232	42.98
Résultat courant	320 678	26.82	329 026	29.53	8 348	2.54
+ Produits exceptionnels	18		398	0.04	380	95.55
- Charges exceptionnelles	6 088	0.51	6 827	0.61	739	10.83
Résultat exceptionnel	6 070	0.51	6 430	0.58	359	5.59
- Impôt sur les bénéfices	74 616	6.24	77 921	6.99	3 305	4.24
- Participation des salariés						
Résultat NET	239 991	20.07	244 675	21.96	4 684	1.91